L'ABEILLE.

CONDITIONS:

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre commencé.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de quinze lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés, jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR NASHVILLE, FLORENCE, et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur (tirant peu d'eau) **CRITERION**, cap. RYAN, ayant une partie de son chargement prête, partira sous peu de jours.

On prendra aussi du fret pour Louisville—s'adresser, pour fret ou passage, à bord ou à

P. M. TOURNÉ.
22 oct. rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR VICKSBOURG.
Warrenton, Natchez, Fort Adams, et tous les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur fin marcheur **KENTUCKIAN**, capit. RICHARD JACKSON, est maintenant prêt à recevoir du frêt, et partira sans délait. Pour frêt ou passage, s'adressor à bord, où à

15 oct. REYNOLDS, BYRNE & CO.

POUR NEW-YORK et PHILADEPHIE.

Le brick **HOWARD**, capitaine John Brooks, ayant une parte de son chargement engagée pour ou l'un ou l'autre des ports ci-dessus, pourrait recevoir un fret de 80 à 100 bts. de sucre, si l'on s'adressait immédiatement à bord, ou à

5 nov H. PERRET & CHARBONNET.

POUR BORDEAUX—Le beau brick français, A. 1. **L'AIMABLE MARIE**, fin voilier, capt. Fabre, sera prêt sous peu de jours à recevoir son chargement, et partira le 15 novembre *fixe*. s'adresser au Capitaine à bord ou à

4 nov P. E. SORBE, rue Royale No. 118.

POUR BALTIMORE,

La goëlette fine voilière **DART**, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

5 nov J. W. ZACHARIE & CO.

POUR CAMPECHE.

Le brick français fin voilier **FELIX LEOPOLD**, capitaine Roux, est maintenant prêt à recevoir un chargement, et partira positivement le 12 courant ou avant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

P. E. SORBE,
8 nov No. 118, rue Royale.

POUR BOSTON, (paquebot.)

Le beau brick paquebot **TUSKAR**, capt. Bangs, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou bien à

1 nov STETSON & AVERY.

POUR LA BAIE D'ARANZAS.—Le beau pilotbot doublé en cuivre, **PILOT**, capt Pearce, ayant la majeure partie de son chargement engagée, sera promptement expédié Pour le reste du frêt ou pour passage, ce bâtiment ayant de bons emménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou bien à

25 oct J. W. ZACHARIE & CO.

A FRETER—Le navire fin voilier, **WARREN**, doublé et chevillé en cuivre, capt. John Studley. S'adresser à

W. G. HEWES,
25 oct. Rue du Camp, No. 9.

A FRETER—Le beau brick fin voilier **CONGRESS**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Ebenezer A Shaw. S'adresser à W. G. HEWES,
25 oct. Rue du Camp, No. 9.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Nicholas McConnell, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de la dite succession ne serait point homologué et le curateur déchargé de ses fonctions.

Par ordre de la Cour.
18 nov. MARTIN BLACHE, *Register.*

COUR DES PREUVES,—Avis est par présent donné aux créanciers de la succession de feu Arthur E. Leary, ou à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué et les créanciers payés conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
18 nov. MARTIN BLACHE, *Register.*

COUR DES PREUVES.—Attendu que J. W. Breedlove a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Alonzo Burnabens décédé *ab intestat.*—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour,
15 nov MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu John Forsyth, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. P. Jackson ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour,
15 nov MARTIN BLACHE, reg.

COUR DES PREUVES—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Thomas Meade, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons, pour lesquelles le compte rendu par les exécuteurs testamentaires du défunt ne serait point homologué, et les exécuteurs déchargés de leurs fonctions.

Par ordre de la Cour,
15 nov MARTIN BLACHE—Register.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'à compter de lundi 7 du court., on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, maison de Girod: *Café au lait, à l'eau, chocolat, thé simple, bavaroise au lait, bavaroise au chocolat, bichop, &c. &c.*) le tout servi à l'instar des meilleurs maisons de Paris.

4 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

BOIS DE TEINTURE—25 à 40 tonneaux en débarquement en face de la rue Bienville, à vendre par

VICTOR DE BACOVA,
4 nov rue St. Louis No. 45.

FROMAGE—60 caisses Fromage de qualité supérieure, en débarquement de la goëlette Susan, et à vendre par
1 nov STETSON & AVERY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.
ENTRE NEW-YORK & LA NLLE.-ORLEANS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine PEASE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	18 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	18 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobte,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Crescent venant du Hâvre, un assortiment général de marchandises, consistant en, très-beaux vases de porcelaine de toute dimention; très beaux services de table de porcelaine, divers désirs; services à Thé, en porcelaine do. do.; un assortiment d'objets de fantaisie en porcelaine, glaces de toutes grandeurs; armoires, glaces et psyché; consolles et table à écarté; lavabot et tables de nuit; berceaux très élégants; terans et toilettes; miroirs à barbe; orgues; ornement de salons en tous genres; lampes d'entrée et d'appartement; pellerines en fourrures, longues et rondes; ceintures brochées; shalls angola; chandeliers, candelabres, corbeilles, thélères, cafetières, sucriers,——— services de tables, plaqués en argent; girandolles à 2, 3, 4 et 5 lumières; portes-liqueurs et portes vins; plateaux assortis; très-belles pendules en bronze, marbre, ébène et albatre; objets de fantaisie en bronze: tableaux; flèches dorées pour rideaux; corbeilles en porcelaine; jouets d'enfans; saucissons de Lyon; *biscuits de Reimce*; moutardes deux malles de soie à coudre ayant droit au draw-back; un assortiment général de verreries.—De plus, d'importation intérieure: un très bon piano français.

VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la banque de la Louisiane. 18 nov

---

LE soussigné annonce respectueusement au public qu'il compte faire une loterie du célèbre **CHIEN SCIPION**. La loterie consistera en deux cents billets, à $5 le billet. Les personnes, qui n'auraient pas encore vu les exercices étonnants de cet animal, et qui auraient le désir de se recréer, voudront bien le faire savoir au soussigné, à l'Hôtel de la Marine, et il s'empressera de se rendre chez elles.

Exercices de Scipio.

1o. Il connaît toutes les lettres de l'Alphabet.
2o. Il épelle dix mots dans quatre langues différentes, savoir: l'anglais, le français, l'italien et l'espagnol.
3o. Il joue aux cartes et aux dominos.
4o. Il compose tout nombre au dessous de mille.
5o. Il fait l'addition et la soustraction.
6o. Il connaît des dix figures de la géométrie.
7o. Il connaît aussi la configuration de la terre, du soleil, de la lune, des comètes, etc.
8o. Il marque les heures et les quarts, en entendant sonner une montre à répétition.

En outre, il fait plusieurs autres tours amusants.

16 nov—15 ANTONIO MALACARME.

A VENDRE.

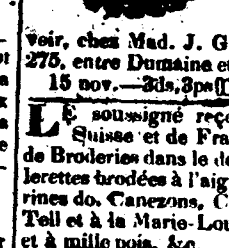

Deux superbes **HARPES**, de la manufacture de Chalhot, l'un des facteurs les plus renommés de Paris.

L'une de ces harpes est en très beau bois d'érable, et l'autre en superbe bois d'acajou.

S'adresser pour les voir, chez Mad. J. G. Labat, rue Royale, No. 275, entre Dumaine et St. Philippe.

15 nov.—3ds,3pa☞

LE soussigné reçoit en ce moment de la Suisse et de France, un riche assortiment de Broderies dans le dernier goût, telles que collerettes brodées à l'aiguille et au crochet; Pellerines do. Canezons, Chemisettes à la Guillaume Tell et à la Marie-Louise, Mousselines brodées et à mille pois, &c.

JOSEPH CH. SPRENGER,
15 nov. rue de Chartres, No. 37.

BLANC DE BALEINE.—150 caisses de qualité supérieure, en débarquement du brick Premium, à vendre par
15 nov WM. G. HEWES, rue du Camp

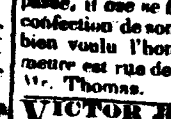

CHIGÉ,
MAITRE
BOTTIER

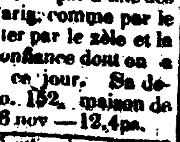

A L'HONNEUR d'annoncer à ses pratiques et au public, qu'il vient de recevoir, par le navire Olympia, un assortiment de cuirs, pour bottes, brodequins, souliers &c., sortant d'une des premières manufactures de Paris; comme par le passé, il ose se flatter de mériter par le zèle et la confection de son travail, la confiance dont on a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour. Sa demeure est rue de Chartres, No. 152, maison de Mr. Thomas. 16 nov —12,4pa.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre—
Traites sur Paris et New-York; 50 paniers vin de Champagne reçus par l'*Olympia*, et 46 tierçons vin de Graves, par le *Gaulois* de Bordeaux. 10 nov.

TRAITES SUR FRANCE, à vendre par
2 nov J. MAGER.

CATHOLICON VÉGÉTAL DE POTTER, remède certain pour la guérison des maladies scrofuleuses, rhumathismales, syphilitiques, les necroses, enflures, maladies mercurielles, maladies de foi, maux de gorge ulcérés et maladies cutanées. Le soussigné vient de recevoir de Mr. Woodburn Potter seul propriétaire du médicament ci-dessus, un approvisionnement garanti de véritable qualité, qu'il offre à vendre à son magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti. F. P. DUCONGE.
17 nov Seul agent pour cette ville.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
A L'INSPAR DE PARIS,

En gros et en détail. Faux cheveux, parfumeries, brosseries, bertelles, cols, gants de toutes qualités, &c. &c.

GAULHIAC, Coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de la rue *Jefferson*, de retour de Paris par le navire l'*Olympia*, du Havre, a l'honneur de prévenir les dames et messieurs qu'il vient d'ouvrir son magasin; le grand assortiment de Marchandises qu'il apporte, choisies par lui-même dans les manufactures de Paris, lui permettra de passer le tout au plus juste prix.

Ces marchandises consistent en nattes, (dites fausses queues) toutes longueurs; perruques, de femmes; implantés sur chair; touffes et tours à bandeau et à la grecque; etc.

Perruques d'hommes et toupets métalliques, &c.

Etant toujours le seul posesseur de l'entrepôt du Phlothrix, pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir, secrèt donné à Mr. Guéland, parfumeur brêveté, il en recommande l'expérience; il a également le véritable Paraguay-Roux, de Laffecteur, pour les maux de dents, à $1 le flacon.

Savons onctueux, pour la barbe; savons de toilette, à la rose; do. d'amandes amères; crêmes d'amandes en vases de cristal, pour adoucir la peau; pâte d'amandes; crêmes de colimaçon et do. de concombre; lait de rose; opiat; et poudre orientale pour les dents, &c. &c.

1re. qualité d'eau de Cologne et de Lavande; essence de jasmin; do. de rose, &c.

Brosses à habits, à tête, à dents, à barbe, de toutes dimensions; glaces à main, toutes grandeurs; boîtes à barbe *en cristal*; boîtes à poudre; houpes de cignes; fers à papillotes; gants de Paris et de Grenoble, en peau de castor, de chevreau et de daim, pour les militaires; cols pour do.; cols de toilette, goûts variés; cannes à lance, à épée &c; sabres de cavalerie, à l'usage du Mexique.

Peignes d'écaille, de toutes grandeurs et du dernier goût; do. à nœuds et à retaper; do. en imitation de tous les genres

Nota—il a pris des leçons de nouveauté en fait de coiffure, des 1ers. coiffeurs de Paris; ses coiffures, qui ont été reçues au journal des Modes de Paris, paraîtront incessamment.

Il continuera comme par le passé à prendre des élèves aux mêmes conditions. Il coiffera toujours lui-même pour les coiffures de bal, de société, de soirée et de noces. Il a un magnifique assortiment de fleurs et de plumes pour toutes les coiffures.

Il continue à confectionner tous les postiches d'après les demandes. 16 nov—12

A VENDRE—50 barcauts de sucre de la nouvelle récolte, première qualité.

TUYES & Co.
14 nov. Rue Royale, No. 104.

TRAITES SUR PARIS & NEW YORK à vendre par F. PERRET,
14 nov Rue Toulouse, No. 62

BEURRE.—37 barillets beurre de Goshen, marque de "Craig," en débarquement du navire Russell, à vendre par
14 nov STETSON & AVERY.

SAVONS A ODEUR.—48 caisses savons à odeur assortis, reçues par le navire Oceana, à vendre par [14 n.] STETSON & AVERY.

FOIN.—81 bailes foin première qualité, en débarquement du navire Helen-Mar, à vendre par [14 nov] STETSON & AVERY.

COUVERTURES FRANCAISES.—50 balles (de Grenier,) à vendre par
12 nov J. MAGER.

MERCANCIAS empacadas en tercios de toda clase de dimensiones para el mercado de la república de Méjico, en la prensa de vapor de H. W. PALFREY,
12 nov—3 En salle d Camp, No. 45.

LA personne qui a reçu des marchandises à bord du navire *Kentucky*, et qui par mégarde a fait porter chez elle un baril portant le No. 14 et la marque O *entourée* d'un carré, voudra bien avoir la complaisance d'en donner avis aux propriétaires,
12 nov F. GRIOL & CO

Beaux Habillemens.
WILLIAM C. NORRIS & CO.,
Rue de Chartres, No. 38,

VIENT de recevoir par des arrivages récents, un vaste assortiment d'habillemens, consistant en habits de drap extra superfin, bleus et noirs; do. do. do. couleurs différentes; redingotes, vestes &a. do. do.; pantalons bleus, noirs et autres couleurs; gilets de dessous do. do. do.; do. de velours do. do. do.; do. à desseins et à transparens; gilets de dessous de florentine et de satin, noirs et autres couleurs; cols unis et de fantaisie; habits de chasse; capots do.; chemises de toile; demi-bas de merinos; do. de coton blanc, *écru*, et autres do. de soie écrue, et de soie anglaise; bertelles *patentées*, de soie et de coton.; do. do. de gomme élastique; ceintures russes et chaînes de sûreté; gants de castor, peau de chèvre et autres. Ainsi qu'un grand assortiment d'autres marchandises de première nécessité, qui seront vendues à bas prix et à des conditions raisonnables. 12 nov

---

ADOLPHE GILLY

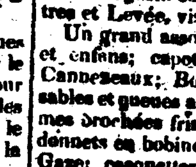

VIENT de recevoir de *France*, par le navire *Olympia*, les MARCHANDISES ci dessous designées, et a l'honneur d'informer le public, qu'il fait aujourd'hui l'ouverture de ses marchandises.

Le magasin est rue Conti, No. 30, entre Chartres et Levée, vis-à-vis celui de Mde. Lefèvre.

Un grand assortiment de chapeaux de dames et enfans; capottes; toques; berrets; pellerines; Canneseaux; Bonnets; bouquets; tours indéfrisables et queues assorties; panaches de 4 et 6 plumes brochées frisées; grand assortiment de cordonnets en bobine diverses couleurs, volans de Gaze; casquettes pour enfants, en drap fin et alepine; agraffes et cordons de manteaux; capotes: fichus et bonnets en mousseline; mouchoirs batiste; sacs de Velours en soie brodés en perles et divers articles, &a. nov 12—6m

---

BRIQUES.—15,000 briques de Hambourg, reçues par le brick Navarino, à vendre par
11 nov WILLIAM G. HEWES.

CHAUX.—900 barils chaux, reçus par le brick Ella, et à vendre par
11 nov WILLIAM G. HEWES.

LANCIERS D'ORLÉANS,

LA compagnie montera à cheval dimanche prochain, 27 du courant, à 6½ heures précises du matin, et se réunira sur la place St. Antoine, lieu ordinaire du rassemblement.—Equipement complet, tenue d'hiver.

Par ordre du capitaine,
X. LECOURT DE BILLOT,
22 nov Maréchal-des-logis-chef.

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS,

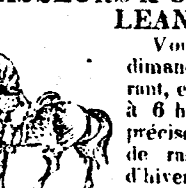

Vous monterez à cheval dimanche matin, 27 du courant, et vous vous réunirez à 6 heures et demie, très-précises, au lieu ordinaire de rassemblement;—tenue d'hiver, pantalons amaranthes.

Par ordre du capitaine.
A. LABOURDETTE,
19 nov Maréchal-des-logis chef.

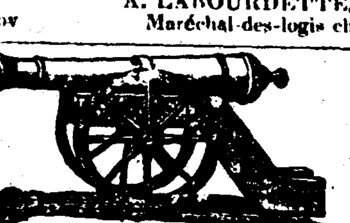

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE Bataillon prendra les armes dimanche, 27 du courant, pour une inspection de brigade. et se réunira à 7 heures et demie du matin.—Tenue d'hiver, équipement complet.

Par ordre, U. DUREL,
21 no. Adjudant-Major

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES.
21EME. CLASSE DE 1831.
Le tirage aura lieu le Samedi 26 Novembre.
GROS LOT
10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1		"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,120
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS
Billets Entiers........$ 4
Demi Billet.......... 2
Quarts de Billet....... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES**:—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,
Directeur

Le tirage de la 22e. classe, de la *Loterie des Natchitoches*, aura lieu samedi, 10 décembre 1831. 21 nov.

RESTAURANT D'ORLEANS.
Encoignure Royale et Orléans.

JULES DUMAS a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un nouvel établissement ou les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance trouveront tout ce que peuvent réunir d'utile et d'agréable, les soins les plus soutenus; la plus stricte propreté, le choix et la délicatesse des mets, vins, liqueurs &c.; plusieurs salles et salons de société seront toujours prêts pour les personnes qui désiraient se réunir.

Il se charge de toute commande concernant son état et prend des apprentis. 16 nov—12

$50 OU $25 DE RECOMPENSE.

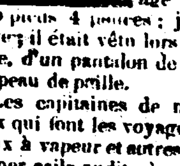

PARTI marron de chez le soussigné, depuis le 18 septembre passé, le nègre nommé **WILLIAM HALL**, ou **SHEDRICK WEELS**, âgé d'environ 25 ans; taille de 5 pieds 4 pouces; jolie figure, la peau très-noire; il était vêtu lors de son départ d'une chemise, d'un pantalon de cotonnade bleue, et d'un chapeau de paille.

Les capitaines de navires (particulièrement ceux qui font les voyages de la Havane) de bateaux à vapeur et autres, sont invités à ne point donner asile audit nègre, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.

$50 seront payées à celui qui l'arrêtera hors de l'Etat, ou $25 dans l'Etat. HATTIER,
14 nov—12 Rue St.-Louis, No. 58.

EN débarquement du brick *Le Gaulois*, et à vendre par le soussigné: 36 barriques de vin de Bordeaux, 15 caisses pruneaux, contenant douze petites caisses chaque:
11 nov J. B. LABATUT.

FROMAGE.—50 barils fromage de Conect., supérieurs, en débarquement du bateau-à-vapeur Lady-Franklin, et à vendre par

TOURNÉ & BECKWITH,
11 nov Nouvelle-Levée, No. 15.

FOIN.—200 balles foin de la marque de "Thornès," en débarquement du navire Antioch, de New-Yorks et à vendre par
11 nov FOSTER & HUTTON.

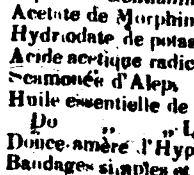

Les soussignés ont reçu par l'*Olympia*, les objets suivants:
Pâte pectorale Balsamique de Regnauld.
Sirop végétal de Girodeau de Saint-Gervais.
Extrait de Ratanhia.
Do. Alcoolique de noix-vomique.
Pipérin—Gentianin—Veratrine,
Acetate de Morphine.
Hydriodate de potasse.
Acide acetique radical.
Scamonée d'Alep.
Huile essentielle de Cedrat.
Do " Limon.
Douce-amère l'Hypericon.
Bandages simples et doubles.
Séringues de toutes espèces et dimensions.
Mortiers en cristal,
Brosses à dents—Veilleuses à l'esprit de vin.
Essence éthérée, balsamique de Ruvière.
Toni-Purgatif do.
Grains de santé du dr. Frank.
Mariate d'Or.
Emétine—Tridace.
Ecorce de Grenadier Sauvage.
Fleurs de Guimauve.
Elixir Anti-Glaireux du Dr. Guillé.
On trouvera aussi toute sorte de médicaments simples et composés usités en medecine.
10 nov F. GRIOL & CO.

MADRAS HANDKERCHIEFS—5 trunks beautiful patterns for sale by
oct31 WM. G. HEWES.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 22 décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Julie Boize, alias Bozio f. de c. l., une négresse nommée Julie, âgée d'environ 40 ans, bon sujet, avec son enfant nommé Joseph, âgé d'environ 10 ans, très intelligent. Conditions 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés par coupons à la convenance du vendeur. Par ordre de la Cour,

MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 nov

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens:*—Lundi, 30 du courant, j'exposerai en vente au domicile de feu Julie Boize, f. de c. l., au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Bagatelle et Bons Enfans, à 4 heures de l'après-midi, les meubles delaissés par la défunte, de plus 5 vaches laitières. Conditions: les meubles comptant, et les vaches à 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction. Par ordre de la Cour,
19 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 29 du courant, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succesion de feu Caleb Davis Jordan, 12 actions de la compagnie d'assurances des Négocians, sur lesquelles $30 ont été payées; 100 actions de la Compagnie du Canal et de Banque de la Nlle. Orléans.

Conditions comptant.

Le même jour, à 4 heures de l'après-midi, j'exposerai en vente, devant mon bureau, pour le compte de la même succession, quelques effets mobiliers.

Par ordre de la Cour,
17 nov. MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Mardi, 20 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb Davis Jordan, les esclaves suivans; savoir: Allen, nègre âgé d'environ 23 ans; William do. do. do. 17 ans; Winny, négresse âgée d'environ 45 ans. Conditions comptant.

Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant William Christy, not. pub., aux frais des *acquéreurs.* 17 nov

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 13 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, la propriété suivante, appartenant pour un tiers, à la succession de Pierre Dorestan Dalcour, h. de c. l., et pour les deux autres tiers à Emmanuel Dalcour et Angélique Aury; savoir:

Un *Lot de Terre* situé rue Condé, entre les rues St.-Philippe et Ursulines du côté Nord Ouest, ayant (mesure française) 35 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Hugues Lavergne, et de l'autre par celle de Manette Desprey, avec les édifices en bois qui sont dessus.

Conditions—1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, les billets seront divisés par coupons, à la Convenance des vendeurs.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Théodore Seghers not. pub. aux frais des acquéreurs. 9 nov

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 6 decembre 1831 J'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu veuve Barela, les deux Statu-libres nommées Jeannette, âgée d'environ 68 ans, et Génie, âgée d'environ 53 ans; elles seront adjugées ensemble à celui qui offrira de les prendre pour le plus court espace de tems, à la charge par lui de les affranchir, à ses frais, à l'expiration du dit espace de tems, et aussi à la condition de fournir son billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire pour la somme de $400 payable à 6 mois et portant hypothèque sur lesdits statu-libre. Par ordre de la Cour,
5 nov MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register de. Testamens*—Mardi, 6 décembre 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Margaret Duffin:

Une négresse nommée SARAH, âgée d'environ 21 ans—Conditions, moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur Testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE—register.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant William Christy, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 5 nov.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi, 1er. décembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu William Hendricks h. de c. l. les esclaves suivans; savoir: une négresse nommée Themo, âgée d'environ 40 ans, cuisinière; une négresse nommée Patty; un nègre nommé Dick, âgé d'environ 14 ans. Conditions: ½ comptant et le reste à 6 mois de crédit en un billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant L. Féraux, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 oct

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 25 Novembre 1831, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Magdeleine Allemand *alias* Daine, f. de c. l., les esclaves suivans, savoir:

Adèle, mulâtresse âgée de 30 ans, bonne domestique et marchande.

Marie Noël, négresse âgée d'environ 45 ans, bonne cuisinière et blanchisseuse.

Conditions:—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. —Par ordre de la Cour,
25 oct MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Hugues Pédesclaux, notaire, aux frais des acquéreurs

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 24 novembre 1831, j'exposerai en vente, à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Génevieve Barlatie, veuve Rabouin, une négresse nommée Catherine, âgée d'environ 37 ans. Conditions: Comptant.

Par ordre de la Cour,
22 oct MARTIN BLACHE, Register.

AVIS.

LE DR. J. FONTANGES, *Chirurgien-Dentiste*, étant de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville et des environs, qu'il a établi son domicile rue Ste. Anne, No. 64, maison adjacente à la pharmacie de Messrs. Pinguet et Lacroix. Un séjour de deux années dans ce pays l'ayant déjà fait connaître d'un grand nombre de personnes, il pense qu'il serait superflu et peut-être ridicule de faire suivre cet avis de recommandations nombreuses; il se trouvera chez lui tous les jours depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir, où, comme par le passé, il fera tous ses efforts pour répondre d'une manière satisfaisante à la confiance que l'on daignera lui accorder. 8 nov.—1m.

A VENDRE à bon marché pour clore une consignation, une VOITURE et ses harnais, payable en argent. 17 nov

---

VENTES PAR LE MARSHAL.

Jane Gavat vs. Margaret St. Clair.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. J. Hermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente jeudi, 1er, décembre, au Principal, à 4 heures de l'après midi, deux Tables en acajou, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
19 nov marshal.

Hyde & Goodrich vs. Mlle. Florence Andry.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, j'exposerai en vente, mardi 29 du courant, à 4 heures, au Principal, rue de l'Esplanade, près de la Levée, deux tables d'acajou, 1 glace, 2 ornements de cheminée, un bureau &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
19 nov .marshal

P. Bulger vs. John McCleery.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 30 novembre, à 4 heures de l'après-midi, au Principal, une paire de tables à jouer, 6 chaises, une glace, 2 grandes tables &c. saisies dans l'affaire ci-dessus.
18 nov. L. DAUNOY, marshal.

Chs. McMillen vs. W. C. Quirk.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, samedi 26 novembre, à 4 heures au Principal, divers Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus,
17 nov L. DAUNOY marshal.

LICEO de JEFFERSON
PENSION
PARA LOS JOVENES

ESTA casa de educacion está bajo la direccion de M. E. M. GUYOL, quien tiene por colaboradores á cuatro profesores que viven en el mismo establecimiento, ademas de los que asisten á él en las horas de clase para dar sus lecciones.

Los Señores que se citan á continuacion se han impuesto el encargo de visitadores de este establecimiento, en virtud al vivo interes que se toman por su prosperidad y adelantos.

Henry Carleton,	L. Moreau Lislet,
Jn. Linton,	Benjamin Story
L. Labranche	David Urquhart
Carl. Pollock	Pierre Soulé
Chs. Derbigny	F. P. V. Labarre
Jn. Longpré	Pascalis Labarre
Alex. Prieur	Geo. Eustis

Louis Allard.

El curso de estudios comprende el Francés, Inglés, Español y Latin; la Lógica, Retorica, Matemáticas Teórica y práctica, (es decir la Arismética, Geometria Elementa y Descriptiva y Algebra) y Elementos de Astronomía, Fisica Quimica, Historia Natural, Geografia, Historia y Dibujo.

El precio de la pension es de $75 al trimestre por cada alumno. En este precio se comprende el lavado, los libros elementales de clase, las plumas, el papel y la tinta &a.

No se recibiran pensionistas por menos tiempo de tres meses. El dibujo se comprende tambien en el precio general; pero las demas artes de ornamento se pagarán aparte.

Los alumnos se hallan divididos en tres clases ascendentes, y el precio para los esternos en cada una de ellas es como sigue:

Para los de la clase primera ó inferior que comprende la lectura en Francés y en Inglés, escritura, las primeras reglas de cuentas y los primeros elementos de Gramática y Geografia......$5.

Para los de la segunda clase que comprende el estudio razonado de la Gramática de las lenguas citadas y el de la Española y Latina, la Arismética, la Geometria, la Historia, el Dibujo y Egercicios Oratorios......$7.

Para los de la clase superior que comprende la Lógica, Retorica, Geometria Descriptiva y Algebra; Egercicios Oratorios, los elementos de Fisica, de Quimica de historia natural, de la constitucion federal y de la de los Estados de la Union. $9.

Las personas que deseasen informes mas amplios sobre este establecimiento podran dirigirse á los señores visitadores, en cuyo poder se halla un prospecto mas estenso, y cuadernos que contienen los reglamentos de esta institucion.

El Señor Guyol descansa enteramente en el patronato particular de los Señores Visitadores y solicita el acogimiento de los padres de familia, que á cualquiera hora podran visitar este establecimiento. Entera y esclusivamente consagrado al cuidado de sus alumnos se atreve á lisongearse de que conseguira el justificar la confianza que se dignen acordarle.

5 de nov—16

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. LACOUTURE, a transporte son établissement de Confiseur-Distillateur de la rue de Chartres, No. 19, à l'encoignure des rues du Canal et du Camp. Il saisit cette occasion pour remercier le public et ses amis de la confiance qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour pour le succès de son établissement.

Il continue toujours de tenir un grand assortiment de marchandises de ce genre, convenables pour les marchés de la campagne, tels que liqueurs en barils et en caisses, sirops assortis, vins étrangers, confitures de la Havane, jus de citron, dragées assorties et autres articles, qu'il vendra à un prix qui mettra les détaillans à même de faire un bénéfice raisonnable, les ordres qui lui seront remis par MM. les capitaines de bateaux-à-vapeur seront toujours remplis avec ponctualité et précision. 27 oct.—1m.

Café de Paris
Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.
RESTAURANT.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis, qu'à dater de dimanche 23 du courant, il ouvrira son Restaurant dans le local du café de Paris, encoignure des rues d'Orléans & Bourbon.

Son buffet sera constamment garnie de tout ce que le marché pourra fournir de plus recherché.

Il prévient particulièrement les habitants qu'il a des appartements convenables pour ceux qui désirent prendre pension chez lui.

On trouvera tous les jours, des gombeaux, soupes aux huitres, &c.

Il entreprend toujours les repas de corps, il ne négligera rien pour continuer de satisfaire les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

20 octobre—1m. Ms. CHAPUS.

GUILLAUME, RESTAURATEUR,

ANNONCE respectueusement aux personnes qui fréquentent son établissement de la rue d'Orléans, qu'il se dévoue à dater de ce jour, aux soins de son restaurant, et qu'il veillera lui-même à l'apprêt des mets, afin de satisfaire comme ci-devant les personnes qui l'honoreront de leur patronnage. Il annonce aussi aux habitués de ses autres établissements qu'il a des hommes extrêment entendus dans cette partie, qui satisferont à toutes les demandes qui leur seront faites. P. S. Il continue toujours à se charger des repas de fêtes, de noces, de corps, et fournit aux demandes du dehors.

20 oct—6m.

Changement de Domicile.
J. MICHENARD,
PHARMACIEN-DROGUISTE

A l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté son établissement à l'encoignure des rues Condé et St. Philippe.

On trouvera chez lui, comme par le passé, toute espèce de médicaments soit simples ou composés.

9 sept—12